



AS MONTCHEVREUIL TT

www.asmontchevreuiltt.com

TOURNOI DES ANCIENS

SAMEDI 28 JUIN 2025

SALLE MULTI-SPORT

A

FRESNEAUX MONTCHEVREUIL

Ouverture de la salle à 8 h00 (petit déjeuner offert)
Pointage des participants de 8 h à 8h30 dernier délai
Démarrage du tournoi à 9h00

(Uniquement sur inscription)

Article 1^{er} : Le tournoi ne sera pas homologué par la FFTT. Il se déroulera sur six tables et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés ou non, de la catégorie Benjamin à Vétéran (9 ans et +).

Article 2 : La tenue sportive sera de rigueur.
Les balles seront fournies par le club, en revanche les raquettes seront à la charge des joueurs.

Article 3 : Le tournoi comportera les tableaux suivants et ils seront tous mixtes :

- **Tableau Jeunes**, jusqu'à 17 ans
- **Tableau Seniors**, de 18 ans à 77 ans
- **Tableau avec handicap**, toutes les catégories
- **Tableau Double**, toutes les catégories

Article 4 : Chaque joueur participera à deux tableaux simples et un tableau double facultatif décomposés comme suit :

Le tableau avec handicap sera obligatoire pour tous, plus un tableau correspondant à sa catégorie d'âge, soit le tableau Jeunes ou le tableau Seniors. Enfin le tableau Double sera facultatif (inscription sur place en matinée et les équipes de double seront tirées au sort).

Article 5 : Pour les tableaux Jeunes, Seniors et Doubles, ceux-ci seront soumis aux règlements de la FFTT. Toutes les parties se joueront donc au meilleur des 5 manches de 11 points (soit 3 manches gagnantes).

Article 6 : - **Pour le tableau avec handicap, les rencontres se disputeront en 1 manche de 33 points.**
 - Un handicap de points positifs, négatifs ou nuls sera attribué par les juges arbitres lors de la préparation du tableau.
 - Le service de départ sera donné au joueur qui a le plus de point de retard, cela pour chaque match.
 - Le maximum de point de handicap attribué en positif ou négatif sera de 11 points.
 - **La partie sera remportée, par le premier joueur qui atteint 33 points.**
 - Voici les règles d'attributions des points de handicap, 2 critères (l'âge et le classement).

Attribution de points par la Catégorie d'âge

A lire de gauche à droite

Categ	B1	B2	M1	M2	C1	C2	J1	J2	S	V1	V2	V3	V4
B1	0	0	1	1	2	2	3	3	4	4	3	3	2
B2	X	0	1	1	2	2	3	3	4	4	3	3	2
M1	X	X	0	0	1	1	2	2	3	3	2	2	1
M2	X	X	X	0	1	1	2	2	3	3	2	2	1
C1	X	X	X	X	0	0	1	1	2	2	1	1	0
C2	X	X	X	X	X	0	1	1	2	2	1	1	0
J1	X	X	X	X	X	X	0	0	1	1	0	0	-1
J2	X	X	X	X	X	X	X	0	1	1	0	0	-1
S	X	X	X	X	X	X	X	X	0	0	-1	-1	-2
V1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	-1	-1	-2
V2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	-1	-2
V3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	-1
V4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0

Ex : Un Benjamin 1 contre un Vétéran 3 : il y aura 3 Points d'avance en début de match pour le benjamin, le service sera attribué au Vétéran en début de partie.

Attribution de points par la catégorie de classement

Tout joueur non licencié à la FFTT, sera considéré comme un joueur en début de classement soit : (500 Pts). Une vérification sera effectuée auprès de la FFTT lors de l'inscription des joueurs au tournoi.

A lire de gauche à droite

PTS	500	520	540	560	580	600	640	680	720	760	800	850	900	950	1000	1100	1200	1300 +
500	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	11	11	11	11	11
520	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	11	11	11	11
540	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	11	11	11
560	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	11	11
580	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	11
600	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11
640	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
680	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
720	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
760	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7	8
800	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6	7
850	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5	6
900	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4	5
950	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3	4
1000	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2	3
1100	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1	2
1200	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0	1
1300 +	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0

Ex : Un joueur 500 contre un joueur 650 : il y aura 6 Points d'avance pour le joueur 500.

Article 7 : Tous les tableaux, sauf le tableau double se dérouleront en deux phases.
Une phase qualificative où les matchs se joueront par poule de 4 joueurs maximum et une phase éliminatoire directe.
Pour la phase qualificative, les 2 premiers de poule seront qualifiés pour le tableau final, les 2 derniers seront qualifiés pour le tableau consolante.
Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.
Concernant le tableau double, les équipes seront constituées en fin de matinée par tirage au sort (Un contrôle sera effectué par les juges arbitres pour que les équipes soient homogènes). Ces équipes démarreront directement en phase éliminatoire.

Article 8 : Le comité d'organisation pourra avec l'accord des juges arbitres, apporter à tout moment au présent règlement, les modifications jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi.

L'AS MONTCHEVREUIL TT se réserve donc les droits suivants :

- D'annuler ou regrouper une série si le nombre de participants est inférieur à 6 joueurs.
- D'arrêter et de bloquer les inscriptions, si le nombre de participants excède les capacités de tranches horaires.
- De supprimer les tableaux consolantes, si le nombre de participants excède les capacités de tranches horaires.

Article 9 : Les droits d'engagement sont fixés à 15 euros par personne, pour deux tableaux simples et un tableau double (facultatif), petit déjeuner offert.

Pour quatre inscriptions au sein d'un même bordereau, la cinquième sera offerte.

* Pour les licenciés de l'AS MONTCHEVREUILTT il faudra quatre joueurs extérieurs pour que la cinquième place soit offerte.

Article 10 : Des lots récompenseront l'ensemble des tableaux.

Article 11 : L'AS MONTCHEVREUIL TT décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, toute défaillance physique ainsi que les pertes, vols etc.... dont pourraient être victimes les participants ou les spectateurs.

Article 12 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement.
Les juges arbitres se réservent le droit de refuser toute inscription sur place.

Les engagements devront parvenir par email
avant le 15 juin 2025 à : marc.monnier7@wanadoo.fr

Article 14 : Un engagement sera considéré valide qu'à partir du moment où :

- Le délai d'inscription est respecté.
- Le montant de l'engagement est réglé.
- Le bordereau d'inscription est dûment complété.

Le tirage au sort des phases qualificatives pour les différents tableaux se déroulera le mardi 24 juin 2025 à 20h30 à la salle multisport de Fresneaux Montchevreuil.

Article 15 : Pas d'interruption entre 12H00 et 14H00, une buvette avec sandwichs sera mise à la disposition des joueurs et des supporters sur place.
Egalement, nous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de la salle.

Article 16 : Afin d'assurer la bonne gestion du tournoi, il sera demandé aux participants de respecter les horaires.

Article 17 : Les joueurs licenciés ou non, pourront, s'ils le souhaitent en cas d'élimination, participer aux arbitrages des matchs en cours et restant.